

## ACCORD GOOGLE/ÉDITEURS DE PRESSE

# Soldes sur la qualité de l'information, Google achète le silence des éditeurs!

Le Gouvernement et les éditeurs valorisent l'« accord historique » passé avec l'ogre Google, accord pour le moment placé sous le sceau du secret! La menace d'une loi brandie par le Président de la République a fait long feu. Le vorace agrégateur pourra continuer à piller comme bon lui semble le contenu rédactionnel des différents titres de la presse avec la bénédiction de l'Etat et de certains éditeurs.

Pour rappel: Google réalise un chiffre d'affaires (CA) de 1,2 milliard d'euros sur le territoire français et s'acquitte de la dérisoire somme de 5 millions d'euros d'impôts en versant une obole de 60 millions d'euros aux éditeurs. De plus, le géant américain, menacé par la Commission européenne d'une amende de 10% de son chiffre d'affaires mondial pour « position dominante », valorisera cet accord synonyme de somptueux bénéfices sans risquer la moindre mesure de rétention fiscale.

Afin de préserver l'indépendance et le pluralisme de la presse, Info'Com-CGT et la Filpac CGT revendiquent une loi fondamentale mettant l'information à l'abri du marché et des pouvoirs. La taxation des revenus publicitaires du géant américain – revenus réalisés avec l'apport, entre autres, des productions éditoriales des différents titres de presse – doit être le moyen d'initier une véritable protection de l'information.

Bien loin de ce que pouvaient espérer les salariés, ce fonds de 60 millions d'euros – destiné à financer les projets numériques de la presse – renforce la dépendance des éditeurs vis-à-vis de Google. Cette « manne » ne modifie en rien les difficultés auxquelles est confrontée la presse d'information, en particulier le développement du lectorat sur support papier, seul modèle économique actuellement viable.

Il fallait s'en douter, la question sociale n'est pas au centre de cette négociation. Ce fonds devrait aider les entreprises de l'information à injecter des sommes supplémentaires pour accélérer la migration du support papier vers sur le support numérique – pour mieux supprimer les emplois de journalistes, cadres, employés et ouvriers?

Les salariés et les syndicats ne peuvent accepter cette politique:

- *Ce fonds permettra-t-il de stopper la déflagration sociale en terme d'emplois qui s'opère dans les secteurs de l'information ?*
- *Ce fonds permettra-t-il de rémunérer correctement des salariés de l'information qui voient chaque jour leur pouvoir d'achat diminuer ?*
- *La stratégie de Google sur la validation des projets permettra-t-elle de développer des offres éditoriales originales ?*

En conséquence, Info'Com-CGT revendique:

- **Une nouvelle loi sur la liberté de la presse garantissant l'indépendance, le pluralisme et la qualité de l'information.**
- **L'arrêt immédiat des plans de licenciements en utilisant cette nouvelle manne et les aides à la presse pour favoriser les évolutions professionnelles et préserver l'emploi.**
- **La taxation de tous les revenus publicitaires collectés par les moteurs de recherche sur la reprise de productions journalistiques pour financer les sociétés éditrices.**



Paris, le 11 février 2013